

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 10554

Numéro SIREN : 662 000 512

Nom ou dénomination : INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2020 sous le numéro de dépôt 37848

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/37848

Type d'acte : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 662 000 512

N° gestion : 2016 B 10554



INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC
Société par Actions Simplifiée
d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes
au capital de 46 000 euros
Siège social : 22 rue Garnier 92200 Neuilly-sur-Seine
662 000 512 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MARS 2020

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Président de la Société, en remplacement de la société Grant Thornton et pour une durée indéterminée :

La Société GRANT THORNTON & Associés, société par actions simplifiée au capital de 25 820 100 euros, ayant son siège social au 29 rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 440 726 289, représentée par son Président, qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le Président dirige la Société. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts.

Le Président représente la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

[...]

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La Présidente, représentée par Robert Dambo

